## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son premier rapport :

### Réunion:

Le Comité s'est réuni le mercredi 5 décembre 2001, à 17 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

#### Questions à l'étude :

- Projet de loi 4 Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act
- Projet de loi 300 Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to Amend an Act to Incorporate the Portage District General Hospital Foundation

# Composition du Comité :

Le Comité a élu M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. RONDEAU remplace M<sup>me</sup> ALLAN.
- M. le *premier ministre* DOER remplace M. le *ministre* MACKINTOSH.
- M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK remplace M<sup>me</sup> ASPER.
- M. LAURENDEAU remplace M<sup>me</sup> DACQUAY.
- M. ENNS remplace M. GILLESHAMMER.
- M. PENNER (Emerson) remplace M. PRAZNIK.

### **Motion:**

Le Comité permanent des modifications législatives a adopté une motion visant le remboursement des droits payés pour le projet de loi 300 — Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to Amend an Act to Incorporate the Portage District General Hospital Foundation —, à l'exclusion des frais d'impression.

# Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(Nº 4) — Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(Nº 300) — Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to Amend an Act to Incorporate the Portage District General Hospital Foundation

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

	Le président,
Rapport présenté par :	Doug Martindale

Le 5 décembre 2001